Fiche de Présentation: Coaching Personnel

Définition et Objectifs du Coaching

- Accompagnement vers des solutions personnelles: le coaching, c'est accompagner une personne à trouver ses propres solutions à un problème, vers un objectif spécifique par une mise en action. C'est une relation de confiance, un espace de changement, c'est aider à dépass er les limites, les blocages, prendre conscience de ses schémas et comportements, aider à changer de regard sur un sujet. Orienter vers un but défini par une mise en action.
- Relation de Confiance : Création d'un espace de changement sécurisant.
- Dépasser les Limites et Blocages : Aider à prendre conscience de schémas et comportements personnels.
- Changement de Perspective : Aider à changer de regard sur des sujets spécifiques.

Nature du Coaching

- Pas une Thérapie : Focalisation sur le présent et le futur, pas sur le passé.
- Client, pas Patient: Le coaché est un client actif dans le processus.
- Pas de Conseil Direct : Le coach ne résout pas le problème à la place du client.
- Responsabilisation: Encourager l'autonomie du client.

Cadre Contractuel

- Contrat : Définition de la durée de l'accompagnement, nombre et durée des séances.
- Fréquence: Généralement 8-12 séances d'environ 1h-1h30, tous les 15 jours sur 4-6 mois.
- Engagements Réciproques : Obligations du coach et du client clairement énoncées.

Méthodologie et Outils

- Outils et Protocoles : Utilisation de la PNL, l'analyse transactionnelle, la systémie.
- Dynamique de Changement : Accompagnement dans le processus de changement.

Rôle et Responsabilités du Client

- Responsabilité des Choix : Le client est responsable de ses choix et actions.
- Implication dans le Processus : Engagement actif dans la démarche de changement.
- Gestion des Émotions : Expression et accueil des émotions comme partie intégrante du coaching.

Interactions Coach-Client

- Support et Confrontation : Le coach peut à la fois soutenir et confronter le client.
- Communication: Importance de la rétroaction entre le coach et le client.

Cadre Éthique et Déontologique

- Confidentialité: Engagement du coach à ne pas divulguer les informations partagées.
- Règles et Organisation : Respect des règles établies (ponctualité, non-utilisation du portable, etc.).
- Valeurs du Coach : Respect, bienveillance, dépassement de soi.
- Supervision du Coach : Le coach est supervisé pour garantir la qualité de l'accompagnement.